Image not found or type unknown

Accident de la route avec alcoolémie

Par **Bart59**, le **27/11/2019** à **22:15**

Bonjour

j ai u un accident de la route tout seul j ai mis ma voiture dans le fossé

la gendarmerie sur place m'a demandé si j avait bue j ai répondu oui

les pompiers m'on emmener aux urgences les gendarmes ne m'on pas fait souffler ne son pas venue avec moi aux urgences et ne m'on pas demandé mes papiers

cela fait déjà 5 jours pas de nouvelles

existe il un délai

Par **Visiteur**, le **27/11/2019** à **22:37**

Bonjour
Votre identité a-t-elle été relevée, un pv établi ?

Par **Bart59**, le **27/11/2019** à **23:10**

Mon identité verbalement je crois
Moi je n ai rien signé et présente aucun papier
Il se sont occupé de faire retirer la voiture
Je les ai appelé l après midi pour leur demander où était ma voiture
Et demandé si je devais passer
Il m'on répondu qu'il m appèlerai si nécessaire
La je me demande si il on pris les tubes de sang aux urgences
Et si il on un délai pour m appelé et retirer mon permis

Par **Maitre SEBAN**, le **05/12/2019** à **09:04**

Bonjour,

La question est de savoir si des prélèvements sanguins ont été faits à l'hopital.

Mais ce qui est étonnant, c'est qu'ils auraient du prendre vos papiers...

Ils n'ont pas de délai pour vous convoquer. La prescription est acquise au bout de 6 ans...

Cdt,

Me SEBAN Avocat à la Cour

www.maitreseban.fr

avocat permis de conduire

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés